



## **Réunion du Comité Directeur**

**Mercredi 9 octobre 2019**

<b>Olivier CARRET</b>	<b>Présent</b>
<b>Marc ÉLUARD</b>	<b>Présent</b>
<b>Hervé RABAULT</b>	<b>Présent</b>
<b>Jean-Claude GATINET</b>	<b>Présent</b>
<b>Christian LALIAT</b>	<b>Excusé</b>



## **Ordre du jour :**

- Point de situation des adhésions 2019-2020.
- Point de situation de la trésorerie.
- Fixation date de la coupe Solidor.
- Présentation des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur (inclus les dispositions financières)
- Préparation AG du 20/11

## **Compte-rendu :**

### ➤ **Point de situation des adhésions 2019-2020**

Au 8 octobre, les effectifs du département sont de 348 licenciés (384 au 10 novembre 2018).  
En fin de saison, le département comptait 435 licenciés,  
Le taux de féminisation est en baisse avec 6,38% de féminines contre 9,66% la saison passée.

S'il est encore trop tôt pour tirer des enseignements, les licences n'étant pas encore toutes entrées, il n'est pas certain que nous soyons en croissance cette année ce qui serait une première depuis la saison 2012-2013.

Nous sommes pour l'instant en baisse sur tous les indicateurs

- Le taux de féminines est de 6,32% contre 9,66% la saison passée.
- Le nombre de licenciés de moins de 21 ans est à 18 pour 38 en 2018-2019 (-12 à ABCoglais !).
- Les licences « découverte » sont à 25 contre 48 et les licences « Avenir » à 5 contre 23.

Pour les modes de jeu, la carambole fédère 42% des licenciés, la blackball 47%, le snooker 10% et l'américain 1%.

- La carambole est en retrait de 25 licenciés (JASM **-14**, SCLRSB **-7**) °,
- La blackball en nette repli avec – 58 licenciés de moins (ABCoglais **-28**, ASChantepie **-17**, Fougères et Dol à **-5**)
- Le snooker est à moins 8 licenciés (ABCD -5).
- L'américain est stable .....à 3 licenciés

Des motifs d'inquiétude apparaissent donc pour les clubs de Maen-Roch et Chantepie mais il semble qu'un retard à la saisie des licences par ces deux clubs soit à l'origine de ces écarts. Ceux-ci devraient donc rapidement disparaître.



➤ **Point de situation sur la trésorerie et prévisions de dépenses pour la saison 2019-2020**

Le budget qui sera présenté à l'AG va faire apparaître un déficit de 900€ environ (après présentation des dernières factures ou remboursement à honorer).

Au droit des recettes (subvention conseil départemental et produits des licences et cotisations Club) nous avons distribué pour 1460€ d'aides directes au club, payé la cotisation CDOS (deux fois compte tenu d'un retard sur la cotisation 2017-2018) et souscrit des parts sociales au CMB lors du changement de compte (nota ces fonds sont immobilisés et non perdus).

Ce budget montre la faiblesse des moyens du CodBiv qui ne peut compter sur ses revenus structurels pour lancer de grands (même des petites !) actions sur le département.

A l'aune de nos discussions notamment autour des dispositions financières, nos prévisions de budget pour la saison prochaine sont :

**Côté recettes 1510€**

Subvention conseil départemental (800€), et produits des licences (380€) et cotisations Club (330€ - en progression de 55€ suite augmentation de 5€ de la cotisation pour chaque club).

**Côté dépenses 1510€**

Aides directes au club (budget ramené à 1000€), cotisation CDOS (180€) hébergement internet (130€) et frais divers de logistique (200€)

Le budget va donc être à l'équilibre sur ces bases mais le Comité envisage l'achat (par prélèvement sur l'épargne) du billard carambole BT750 Décathlon (réglable sur 3 hauteurs -550€) dans le cadre des actions de communications extérieures que le CodBiv souhaiterait mettre en place.

Le billard serait également mis à disposition des clubs du département pour leurs propres besoins de promotion.

Pour le stockage une demande de local sera faire auprès du Conseil départemental ou du CDOS – en attendant un stockage est possible à Maen-Roch (St Brice en Coglès).

Une aide va être formalisée auprès de la Ligue de Bretagne pour accompagner cet achat.

Par ailleurs, et sauf à trouver de nouvelles sources de revenus, le Comité va sonder les clubs du 35 sur une augmentation de 1€ de la part dédiée au comité départementaux sur chaque licence fédérale (hors moins de 21ans sur lesquels le comité abandonne traditionnellement sa part).

Si les clubs du 35 n'y sont pas opposés, une demande sera transmise à la Ligue de Bretagne qui la proposera aux autres comités départementaux (puisque les tarifs sont harmonisés sur toute la Bretagne)

Pour rappel sur une licence de +21 ans ; 43€ vont à la fédération, 22€ à la Ligue et 1€ aux comités



➤ **Coupe Solidor**

La date la plus favorable est le 21 juin 2020.

Pour le lieu, une demande sera faite en AG pour trouver une structure d'accueil qui nous change un peu de St-Malo !! 😊

➤ **Présentation des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur (inclus les dispositions financières)**

Le changement de domiciliation du siège social rendait nécessaire une révision des statuts. Aussi ceux-ci sont actualisés (avec pour trame les statuts type proposés par la fédération) et complétés par un règlement intérieur (jusqu'ici inexistant) incluant en annexe un volet sur les dispositions financières.

Après discussion sur les trois documents, seules les dispositions financières sont amendées en séance.

Les trois documents vont être présentés au vote de la prochaine AG du Comité.

➤ **Préparation AG**

L'AG est fixée au 20 novembre 2019 à 20h00 et se tiendra à la maison des sports de Rennes (CDOS)

- Préparation du bilan financier et du budget prévisionnel. **Par Marco.**

A transmettre à Hervé avant le 19/10/2019

- Transmission à Hervé du bilan d'activité pour annexe au PV avant l'AG **par Olivier**

Faits marquants de l'année :

- Point sur les licences (cf CR du 24 mai 2019)
- Nouveau site, nouveau mail.
- Une structure d'accueil pour les journées DR2/DD1 à Vitré.
- Journée Decathlon

Possibilité 2019-2020

- BT750
- Devis commandés pour tous les billards
- Action sur centre commercial.

- Envoi des documents ainsi qu'un appel à candidature pour intégrer le Comité avant le 20 octobre (30 jours avant AG).

- Préparation liste d'émargement et PV. **Par Hervé**

- Logistique :

Prévoir la récupération des clés de la salle. **Par Hervé**

- Prévoir Boissons pour apéro de clôture d'AG. **Par Marco**